

Octobre-décembre 2019

# FORÊT

## • NATURE

n°  
153

OUTILS POUR UNE GESTION RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS



foretnature.be

Tiré à part du Forêt.Nature n° 153, p. 24-26

## GÉOPOLITIQUE DU LOUP ET SYSTÈME D'ACTEURS EN FRANCE

Farid Benhammou (Laboratoire Ruralités, Université de Poitiers)

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70. Photo de couverture : © Martin Dellicour.  
La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction. foretnature.be



# Géopolitique du loup et système d'acteurs en France

**Farid Benhammou**

Laboratoire Ruralités (Université de Poitiers)



**Depuis** son retour officiel en France en 1992, le loup ne cesse son expansion géographique et, avec elle, les tensions liées à sa cohabitation. Ainsi, il apparaît qu'il ne s'agit pas que d'une question écologique, mais bel et bien d'enjeux sociaux et politiques révélateurs de changements d'usages et d'évolutions territoriales. Dans le contexte français où les groupes de pression de la ruralité ont un poids politique considérable, les conflits générés impliquant chasseurs, éleveurs, scientifiques, environnementalistes, professionnels du tourisme, etc. peuvent atteindre une rare violence symbolique et physique faisant de la géopolitique une démarche pertinente d'étude. Rappelons que la géopolitique, selon le géographe Yves Lacoste<sup>4</sup>, est l'étude des rivalités de pouvoirs entre des groupes à propos de territoires, ces derniers étant à la fois cadre et enjeux des conflits. Après avoir abordé les conditions et les dynamiques d'expansion du loup et des polémiques liées, nous ferons un rapide panorama des positions des différents acteurs. Ensuite, il apparaît que les pouvoirs publics français, en théorie en position arbitrale, peinent à définir une politique de gestion juste

et durable, ce qui permettra de terminer sur quelques pistes de réflexions et perspectives.

Selon l'ONCFS, la population de loups en France serait de 530 animaux en 2019. À partir de son retour, plusieurs polémiques ont émergé en lien avec les dégâts commis sur les troupeaux domestiques. Cependant, d'autres abcès de fixation ont émergé, principalement autour de l'origine de ces loups\*, leur patrimoine génétique ou encore l'inefficacité des moyens de protection. Dès les années '90, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes a activement diffusé auprès de toute la profession agricole l'idée que les loups avaient été réintroduits et qu'il ne s'agissait pas d'un retour naturel<sup>2</sup>. Il est par ailleurs intéressant de noter que du montant total des aides alloués par la Politique Agricole Commune à la France, moins

---

\* Les loups originaires d'Italie sont souvent présentés comme des étrangers illégaux et donc « malvenu » en France. Cette rhétorique de l'« invasion » et de l'étranger, cette notion de rejet de ce qui vient « d'ailleurs », est souvent utilisée par les anti-loups pour justifier leur haine de l'animal.



de 5 % concernent l'élevage ovin, déjà marginalisé avant le retour du loup. À partir de 2017, une autre polémique enfle autour de l'importance de l'hybridation avec le chien des loups que nous aurions en France, expliquant leur comportement et l'intensité des attaques. Ces deux polémiques ont clairement pour but de saper toute légitimité à la protection juridique de l'espèce « sauvage ». Les éléments objectifs et scientifiques disponibles vont à l'opposé de ces idées, les loups étant revenus naturellement d'Italie et le phénomène d'hybridation avec le chien étant non seulement marginal, 1,5 % d'hybrides de première génération<sup>1</sup>, mais aussi propre à toutes les populations lupines du monde à des degrés divers. L'affirmation de l'inefficacité des moyens de protection, et en creux les dérangements à la faune sauvage et aux touristes liés à l'un des moyens, le chien de protection, cache le fait que la majorité des dégâts sont concentrés géographiquement et dans un nombre restreint d'exploitations : 68 % ont moins de deux attaques et 1 % plus de 20<sup>3</sup>.

La dynamique d'expansion fait que le loup peut maintenant apparaître partout dans le territoire français, mais il est bien installé dans les Alpes, les Vosges, le Massif central, dans les Pyrénées-Orientales et semble s'étendre à tout le massif pyrénéen. Les tensions demeurent fortes dans les bastions historiques que sont les Alpes-Maritimes et, de plus en

plus, les Hautes-Alpes. Dans le Sud du Massif central (Aveyron-Ardèche), le puissant AOP\* Roquefort exerce des pressions politiques au plus haut niveau afin d'éviter toute installation durable du loup vu l'extensivité du modèle agricole. Le loup est le seul thème sur lequel s'accordent les deux principaux syndicats agricoles, FNSEA\*\* et Confédération paysanne, généralement en désaccord sur tous les autres sujets. Pour la Confédération paysanne, le loup n'est pas un symbole de biodiversité mais plutôt un moyen de faire disparaître les petits éleveurs. Cependant, contrairement aux idées souvent véhiculées, le pastoralisme ne peut pas non plus être considéré comme l'auxiliaire systématique de la biodiversité, le sous- et le sur-pâturage étant de mise dans nombre d'alpages.

Les tentatives de médiation avec la sphère associative environnementaliste ont toute échoué, notamment avec les associations pro-loups nationales comme la mission loup de France Nature Environnement ou Ferus, association qui a son propre programme de médiation locale avec Pastoraloup. Une autre association, l'ASPAS\*\*\*, aux positions plus radicales, agit sur-

\* Appellation d'origine protégée.

\*\* Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

\*\*\* Association pour la sauvegarde des animaux sauvages. Toutes les associations pro-loups sont regroupées au sein d'une coordination associative pour le loup (CAP Loup).





tout dans le domaine juridique pour faire condamner les décisions des préfets par le tribunal administratif.

En effet, depuis 2013, alors que les dégâts de loup ne cessent de croître (12500 bêtes indemnisées en 2018), les pouvoirs publics ont décidé d'intensifier les tirs de loup en sollicitant chasseurs, louveterie et une nouvelle brigade loup dédiée à l'élimination de certains canidés. En théorie très encadrés, ces tirs ne respectent pas toujours le protocole, ce qui permet aux associations de les attaquer en justice. Le problème de ces tirs est qu'ils éliminent souvent de « mauvais » loups, c'est-à-dire des spécimens qui ne sont pas forcément incriminés dans les attaques parfois excessives sur des troupeaux ne bénéficiant pas systématiquement de mesures de protection.

Pourtant les prédateurs principaux de l'agriculture familiale sont plutôt les logiques d'une agriculture industrielle encouragées par les leaders de la profession, souvent grands propriétaires, et l'agro-industrie qui paie mal et qui a perverti la plupart des grandes coopératives. Cela ne fait qu'accentuer la crise liée à la fin des quotas laitiers qui tirent les prix vers le bas.

Ainsi, il apparaît que la gestion de ce symbole de biodiversité controversé n'est pas des plus rationnelle car l'investissement dans la recherche, l'optimisation des moyens de protection et des tirs non mortels pouvant éduquer les loups sont insuffisants pour mettre en place une gestion durable de l'espèce. Certes les environnementalistes ont la loi pour eux, pour l'instant, et les attaques de loup représentent une atteinte au travail des éleveurs et bergers. Mais le statut de

protection de l'espèce est de plus en plus menacé, tout comme les sanctuaires des zones cœurs des parcs nationaux où de fortes pressions sont exercées pour y autoriser le tir de loups. Les récriminations de la profession agricole sont légitimes, mais elles sont traitées souvent sans recul et avec une bienveillance envers des comportements violents à l'égard des représentants des autorités ou des protecteurs de la nature. Il est urgent de favoriser la recherche en sciences sociales et humaines et de passer par la diplomatie pour aboutir à des analyses plus constructives. ■

## Bibliographie

- <sup>1</sup> **Antagène** (2017). *Analyses génétiques chez le Loup* (Canis lupus). Rapport ONCFS 2017 : 18 p. 
- <sup>2</sup> **Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes** (1998). Un prétendu retour naturel du loup en France.
- <sup>3</sup> **DREAL et DAAF Auvergne-Rhône-Alpes** (2019). Bilan 2018. *Info Loup* n° 25, 22 p. 
- <sup>4</sup> **Lacoste Y.** (1995). *Dictionnaire de Géopolitique*. Flammarion, Paris, 1716 p.

**Crédits photos.** T. Hulik/Adobe Stock (p. 24), Branex/Adobe Stock (p. 25), Anadman/Adobe Stock (p. 26)

**Farid Benhammou**

fbenhammou2002@yahoo.fr

Laboratoire Ruralités (Université de Poitiers)  
 MSHS, Bâtiment A5 | 5 Rue Théodore-Lefèbvre  
 TSA 21103 | F-86073 Poitiers